

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
12/06/2026

Date d'affichage
24/06/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 17

L'an deux mil vingt six

Le 17 juin à 20 Heures 00 Minute, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, ANGER Morgane, LE GONIDEC Guy, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, BERTHELOT Roselyne, Rémy GORON, CLOLUS Alain, CROCQ Régis, JEULAND Rachel, HAMON Sylvie, LEGOUT Séverine, LOHIER Sylvain, ROCHELLE Stéphane, LE GAC Matthieu, NOEL Cindy,

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : *GUIGNON Fabienne, GUIBLIN Aline, LEMONNIER Claude,*

ABSENTS : Néant

POUVOIR : *GUIGNON Fabienne, donne pouvoir à Rémy Goron,*

Mme Morgane ANGER est désignée secrétaire de séance.

N°02-07-2026 -Proposition d'élus municipaux au sein des commissions communautaires

Monsieur le Maire expose que lors de sa dernière réunion, le Conseil communautaire a validé la création des commissions thématiques suivantes :

- Commission Finances et Fiscalité ;
- Commission Ressources humaines ;
- Commission Numérique, Informatique et SIG ;
- Commission Développement économique ;
- Commission Emploi, Formation et Économie sociale et solidaire ;
- Commission Tourisme ;
- Commission Urbanisme, Habitat et Mobilités ;
- Commission Environnement, Aménagement Durable et Eau ;
- Commission Voirie, Espaces verts et Bâtiments communautaires ;
- Commission Culture (dont Lecture publique) ;
- Commission Cohésions sociales ;
- Commission Sports.

Le principe retenu par la communauté de communes est de désigner deux membres par commune au sein de chacune des commissions. Les vice-présidents et conseillers délégués ne sont pas pris en compte dans ce décompte.

Il précise toutefois que :

- la Commission Cohésions sociales recommande la désignation d'un élu titulaire et d'un élu suppléant par commune ;
- la Commission Voirie recommande également la désignation d'un élu titulaire et d'un élu suppléant par commune.

Enfin monsieur le Maire rappelle que la désignation effective des membres des commissions ne relevant pas de la compétence municipale, elle sera réalisée lors du conseil communautaire du mois de juillet. Le conseil municipal n'a sur le sujet qu'un rôle de proposition.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Propose pour chacune des commissions les élus municipaux ainsi qu'il suit :

- Commission Finances et Fiscalité : Nathalie Bondiguel
- Commission Ressources humaines : Rachel Jeuland
- Commission Numérique, Informatique et SIG : Matthieu Le Gac
- Commission Développement économique : Stéphane Rochelle et Aline Guiblin
- Commission Emploi, Formation et Économie sociale et solidaire : Roselyne Berthelot et Rachel Jeuland
- Commission Tourisme : Fabienne Guignon et Cindy Noel
- Commission Urbanisme, Habitat et Mobilités : Fabienne Guignon et Rachel Jeuland
- Commission Environnement, Aménagement Durable et Eau : Claude Lemonnier et Sylvain Lohier
- Commission Voirie, Espaces verts et Bâtiments communautaires : Roselyne Berthelot et Stéphane Rochelle
- Commission Culture (dont Lecture publique) : Morgane Anger
- Commission Cohésions sociales : néant
- Commission Sports : Roselyne Berthelot et Alain Clolus

Demande à M. le Maire de transmettre ces propositions aux services intercommunaux afin qu'ils soient proposés au vote lors de la prochaine réunion du conseil communautaire

La Secrétaire de Séance
Morgane ANGER



Le Maire
Pascal HERVÉ

